



Horizon

HAUTES-CÔTES

Développer avec respect le vignoble de demain

Un projet à l'initiative de
l'ODG des Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits

- Novembre 2025 -

CARNET
DE BORD
N°1

1. Un nouvel horizon se dessine dans les Hautes-Côtes.

Les appellations Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits incarnent aujourd'hui un vignoble en plein essor au sein de la Bourgogne. Portée par une dynamique de développement maîtrisé, l'appellation souhaite s'investir dans un **projet unique inscrivant son engagement en faveur de la qualité, la biodiversité, la préservation des paysages emblématiques de leur territoire d'altitude et leur adaptation au changement climatique.**

À l'initiative de l'ODG des Hautes-Côtes, en lien avec de nombreux partenaires techniques, ce projet intitulé « **Horizon Hautes-Côtes** », a pour ambition de poser les bases d'un développement stratégique, durable et concerté du vignoble. Une première en Bourgogne.

LA PAROLE À :

NICOLAS THEVENOT,
Vigneron et Président de
l'ODG des Hautes-Côtes

BORIS CHAMPY,
Vigneron et Responsable
ODG du projet Horizon
Hautes-Côtes

« Le projet Horizon Hautes-Côtes est né d'un constat : les demandes d'aménagement de nouvelles parcelles viticoles dans les Hautes-Côtes se multiplient, révélant un fort dynamisme, mais aussi la nécessité de concilier ce développement avec les enjeux environnementaux et territoriaux.

En effet, près de 85 % du vignoble est situé en zone Natura 2000, ce qui implique une attention particulière à la biodiversité et aux équilibres écologiques du territoire.

Dans un contexte de changement climatique, les Hautes-Côtes suscitent un intérêt croissant, en raison de leur altitude et de leur climat plus frais. Ce nouvel attrait se traduit par l'arrivée de nouveaux projets viticoles, qu'il convient d'accompagner de manière structurée.

Les visites de terrain ont progressivement mis en lumière la nécessité d'anticiper ce développement afin de garantir une croissance harmonieuse, respectueuse des sols, des terroirs, de l'environnement et des paysages, tout en prenant en compte les évolutions liées au changement climatique.

C'est de cette ambition qu'est né Horizon Hautes-Côtes, un projet de territoire tourné vers l'avenir de notre vignoble. »



2. Les Hautes-Côtes, vignoble d'avenir

Les Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits surplombent les Côtes de Beaune et de Nuits par l'Ouest, avec une altitude plus élevée de 100 à 150 mètres. Ce **territoire vivant**, mêlant vignes, bois, pelouses calcaires, hameaux, villages et zones de polycultures, **constitue une réserve de biodiversité remarquable**, en partie classée Natura 2000. Il **offre une grande diversité de terroirs et d'expositions**, qui font la richesse de ses deux appellations.

Alors que la dynamique de plantation s'accélère ces dernières années, près de 2 600 hectares restent encore non plantés au sein de la délimitation d'appellation.

Pour l'ODG des Hautes-Côtes, ce potentiel de développement nécessite une vision structurée, maîtrisée et durable afin de :

- › préserver la singularité des terroirs des Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits,
- › pérenniser la dynamique qualitative du vignoble et de ses producteurs dans un contexte de changement climatique,
- › prendre en compte les dimensions paysagères et environnementales.

CHIFFRES CLÉS

1 838 hectares

plantés en appellation Bourgogne
Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits

Près de 2 600 hectares

non plantés au sein de la délimitation
d'appellation

429

vignerons

47 villages

sur l'aire d'appellation

3 couleurs de vins :

rouge, blanc, rosé

DES ATOUTS À RÉVÉLER

Un héritage vivant et une dynamique de croissance

- › Une **histoire séculaire**, garante d'un savoir-faire d'exception
- › Un **vignoble dynamique**, reconnu pour la qualité croissante de ses vins
- › Une **zone d'appellation vaste** : 4 700 hectares classés, offrant des opportunités de développement futur
- › Une **progression soutenue** : + 2,3% de croissance annuelle de la surface de vignes en production (contre +1,2% en moyenne en Bourgogne)
- › Un **foncier encore disponible**, accessible, à un coût en phase avec sa rentabilité



Un territoire rural préservé et diversifié

- › Un **territoire rural de polyculture** protégé de l'urbanisation excessive
- › Une **mosaïque de paysages** et d'écosystèmes riches, à préserver
- › Une **réserve de biodiversité** : 85% de la surface classée en AOC située en zone Natura 2000

Un terroir d'altitude, atout climatique d'avenir

- › Une **situation entre 320 et 450 m d'altitude**, favorable aux évolutions climatiques
- › Une **identité géologique argilo-calcaire empreinte de multiples variations**, à l'origine d'une belle diversité de Climats et d'expressions des terroirs



Une identité forte

- › Un **vignoble pluriel** accueillant deux modes de conduite : vignes basses et vignes hautes, en parfaite complémentarité
- › Des **cépages identitaires bourguignons** donnant des vins frais, équilibrés et expressifs au rapport prix/plaisir attractif
- › Des **producteurs disponibles et accessibles**

3. Le projet : Cartographier pour construire l'avenir viticole des « Hautes-Côtes »

POURQUOI ?

« Cartographier, c'est recenser, identifier et anticiper pour construire collectivement le développement équilibré du vignoble. »

Face aux défis du changement climatique, de la pression foncière et de la préservation de la biodiversité, il est essentiel de penser durablement l'avenir viticole de ce territoire bourguignon d'altitude.

Le projet Horizon Hautes-Côtes va s'appuyer sur la cartographie comme outil central pour révéler et valoriser le potentiel du territoire.

La démarche permettra de référencer, localiser et croiser l'ensemble des données disponibles - géologiques, climatiques, environnementales et réglementaires - afin d'établir un diagnostic partagé des atouts et des contraintes.

En réunissant ainsi les connaissances scientifiques et l'expertise des acteurs du terrain, la cartographie des Hautes-Côtes devient la clé de voûte du **projet Horizon Hautes-Côtes : un outil collectif pour construire un vignoble d'avenir, durable, harmonieux et exemplaire en Bourgogne.**

LES OBJECTIFS

- › **Réaliser un diagnostic cartographique complet des enjeux** portant sur le territoire des Hautes-Côtes (biodiversité, environnement, érosion, ressources en eau, massifs boisés, pelouses calcaires, paysages, urbanisme...)
- › **Engager une concertation territoriale** large
- › **Anticiper les impacts du changement climatique** pour permettre une adaptation du vignoble
- › **Intégrer les multiples enjeux territoriaux** dans les aménagements futurs
- › **Créer un outil de pilotage du vignoble** pour guider les vignerons dans leurs projets futurs
- › **Réfléchir à l'évolution de la délimitation AOC**, pour pouvoir adapter le cadre législatif à la vision partagée issue du projet Horizon Hautes-Côtes.

Des enjeux forts identifiés

- › **Préparer le vignoble** au changement climatique
- › **Préserver les zones sensibles** à fort enjeu environnemental (pelouses calcaires, sites Natura 2000 ZSC, forêts)
- › **Protéger** les paysages, les ressources en eau, contenir l'érosion
- › **Prioriser les zones pertinentes à la plantation** sur les plus beaux terroirs
- › **Favoriser un développement viticole raisonné et qualitatif**, en cohérence avec l'urbanisation



Les zones sensibles, un équilibre essentiel pour les Hautes-Côtes

Échanges avec Lara Chatard,
Chargée de Mission Natura 2000

« Le vignoble des Hautes-Côtes s'inscrit dans un territoire où la nature occupe une place prépondérante. Près de 85% de l'aire d'appellation est classé Natura 2000, positionnant le vignoble comme **un site d'importance écologique majeure au niveau européen**.

Dans ce contexte, l'extension ou la création de nouvelles parcelles viticoles peut impacter plusieurs habitats et espèces d'intérêt communautaire ou à enjeux, comme :

› **Les pelouses calcaires** : cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire accueille une flore et une faune à très fort enjeu. En forte régression sur le territoire (-90% en 100 ans sur le département de la Côte-d'Or), ces espaces sont le refuge d'espèces spécifiques comme l'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe ou le Circaète Jean le Blanc ainsi que de nombreuses plantes patrimoniales.

› **Les habitats forestiers** (hors plantations artificielles), les haies, bosquets, lisières, jouent eux aussi un rôle essentiel : ils offrent abri, nourriture et lieu de reproduction tout en formant de véritables corridors écologiques.

Une plantation sur ces milieux peut réduire la surface disponible pour la faune et la flore et fragiliser peu à peu l'équilibre écologique à grande échelle. **Préserver ces espaces et leurs continuités écologiques paraît donc indispensable pour maintenir la qualité de l'ensemble paysager et environnemental des Hautes-Côtes.**

Le projet Horizon Hautes-Côtes est ainsi le point de départ pour trouver un équilibre dans le développement du territoire, en intégrant les enjeux liés à l'environnement et à la biodiversité du secteur, avec le maintien d'une viticulture dynamique et durable, et l'anticipation des effets du changement climatique. »



4. Un projet ambitieux et innovant en deux phases

1- Phase test sur zone pilote : 2025-2026

- › **2 communes engagées : Nantoux & Meloisey** dans les Hautes-Côtes de Beaune
- › Surface étudiée : **environ 1 550 ha**
- › Objectif : mettre en œuvre la méthode sur une zone pilote, affiner les outils, ouvrir la concertation entre ODG, partenaires techniques et acteurs locaux (communes et syndicats viticoles de villages)

L'objectif est d'expérimenter une méthodologie de travail concertée entre ODG, syndicats viticoles, élus, vignerons et partenaires techniques autour de la réflexion collective sur l'avenir du vignoble des Hautes-Côtes sur la zone pilote, avant d'étendre l'étude à l'ensemble de la zone d'appellation.

Ces deux communes incarnent des situations variées au sein du vignoble, que ce soit en termes d'enjeux environnementaux, de surfaces viticoles plantées ou de potentiel de développement futur, fournissant un panel des problématiques pouvant être rencontrées sur l'ensemble du territoire.

2- Phase de déploiement : 2026-2027

- › Territoire : les **47 communes** des aires d'appellation AOC Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune et Bourgogne Hautes-Côtes de Nuits
- › Surface étudiée : **environ 25 000 ha**
- › Objectif : déploiement de l'étude sur l'ensemble du vignoble des Hautes-Côtes

À l'issue de la phase test, l'étude sera étendue à l'ensemble du territoire des Hautes-Côtes. La méthodologie ainsi éprouvée avec les différents experts intervenants sur la cartographie et l'analyse des données se déploiera afin de pouvoir fournir un diagnostic complet des potentialités, opportunités et contraintes réelles, invitant à réfléchir à l'évolution des délimitations futures de la zone d'appellation.

LA PAROLE À : PAULINE CHARLES

Présidente du Syndicat viticole de Nantoux, viticultrice

« Un projet pour acquérir une lisibilité sur le potentiel du vignoble »

Pour la présidente du syndicat des vignerons de Nantoux, ce travail collaboratif vise avant tout à **mieux connaître les atouts et contraintes du territoire des Hautes-Côtes.**

« Le travail d'étude de grande ampleur va permettre d'avoir une vision claire et partagée entre tous les acteurs locaux, d'identifier les zones réellement adaptées à la culture de la vigne et ainsi d'éviter les erreurs d'investissement futurs et de **sécuriser les projets d'installation ou d'agrandissement des domaines.** »

La démarche repose sur une **analyse fine et collaborative des territoires viticoles** : cartographie des terrains, du climat, prise en compte des contraintes réglementaires et environnementales, intégration des zones Natura 2000...

« L'enjeu est de clarifier la vocation de chaque espace - certains sont promis à la vigne, d'autres ne seront en fait jamais plantables, certains doivent être protégés et conservés pour la biodiversité. Il existe aussi des zones à redécouvrir, des terres viticoles où un potentiel reste à exploiter. »

« Une volonté forte : préserver la biodiversité qui fait la richesse des Hautes-Côtes »

« Nous avons toujours fait attention à garder nos milieux naturels intacts, et c'est ce qui fait la force et l'identité des Hautes-Côtes. Aujourd'hui, l'enjeu est de rendre cet engagement visible et reconnu. »

En intégrant la cartographie des zones Natura 2000, la nature des terrains et la présence d'espèces protégées, la démarche permet d'allier **protection de l'environnement et développement raisonné de la viticulture.**

« Anticiper les transitions pour préparer l'avenir »

Pour la présidente, le mot d'ordre du projet est : anticipation. Anticiper les effets du changement climatique, anticiper la pression foncière, anticiper la transition écologique pour construire un vignoble résilient.

« C'est un projet bénéfique pour tout le monde : il valorise notre territoire, renforce la cohésion et prépare l'avenir dans un esprit constructif, durable et partagé. »

Commune pilote de Nantoux

À Nantoux, commune où de nombreuses parcelles demeurent non plantées, ce projet offre une opportunité d'identifier les zones réellement exploitables et de sécuriser les futurs projets de plantation tout en conservant la biodiversité propre à ce territoire.

LA PAROLE À : BERNARD CARRÉ

Vice-président du Syndicat viticole de Meloisey, viticulteur

« Identifier et étudier de nouveaux terroirs »

« Certains secteurs écartés lors du premier classement, jugés trop froids ou trop hauts, pourraient aujourd'hui devenir des atouts dans le contexte de réchauffement climatique. »

Les différentes études (climatiques, pédologiques...) permettront de déterminer la **viabilité agronomique** de nouvelles zones à partir de plusieurs critères :

- › nature et profondeur des sols,
- › pente et exposition,
- › conditions climatiques locales,
- › compatibilité avec les zones Natura 2000.

« Le projet Horizon Hautes-Côtes va nous permettre **d'actualiser et d'affiner la connaissance de notre territoire**, en intégrant les données environnementales et climatiques récentes, pour construire une cartographie plus réaliste et prospective du potentiel viticole. »

« S'adapter aux évolutions climatiques »

Le projet Horizon Hautes-Côtes intègre une dimension scientifique et prospective : il s'agit d'**anticiper les impacts du changement climatique** et de repenser les critères d'implantation de la vigne.

« Nous avons besoin de sols plus profonds pour résister à la sécheresse. Le projet nous aidera à adapter notre viticulture. »

L'étude permettra aussi de valoriser la diversité du paysage viticole des Hautes-Côtes, « elle fait la richesse de notre vignoble en offrant une palette de styles et une adaptabilité naturelle face au climat. »

« Un socle méthodologique pour l'ensemble du territoire des Hautes-Côtes »

Les enseignements tirés de Meloisey et Nantoux serviront de **référentiel méthodologique** pour le déploiement de la démarche sur l'ensemble des 47 communes de l'appellation.

« L'objectif est de capitaliser sur notre expérience pour faciliter le déploiement de la méthode sur les autres communes. »

Commune pilote de Meloisey

À Meloisey, la situation se distingue de celle de Nantoux : quasiment toute la surface classée en appellation Hautes-Côtes est plantée. Le village dispose donc de peu de possibilités d'extension pour accueillir de nouveaux viticulteurs ou permettre aux domaines existants de s'agrandir.

Le projet Horizon Hautes-Côtes constitue une opportunité de réflexion stratégique pour repérer de nouveaux secteurs à potentiel viticole, qui pourraient être revalorisés à la lumière du changement climatique.

FOCUS

SUR LA MÉTHODOLOGIE DU PROJET HORIZON HAUTES-CÔTES

Un diagnostic cartographique pour penser le vignoble de demain

Rencontre avec les experts en charge
des études géologiques, pédologiques
et climatiques

› AU NIVEAU GÉOLOGIQUE ET PÉDOLOGIQUE

ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE VANNIER

Géologue

Co-fondatrice et co-gérante du cabinet
d'expertise en terroirs viticoles ADAMA

- › Leur mission : réaliser une cartographie fine du territoire, à partir des données géologiques, pédologiques et environnementales disponibles pour déterminer les zones à potentiel viticole.

Cartographe avec précision

Spécialisé dans l'analyse des sols viticoles, le bureau ADAMA, cofondé par Françoise Vannier et Emmanuelle Chevigny, met son expertise au service du projet Horizon Hautes-Côtes pour dresser une cartographie précise des sols et sous-sols afin de repérer les meilleures zones de plantation.

Vu l'ampleur de la zone d'étude, à l'échelle de l'appellation, **l'approche ne repose pas sur des relevés de terrain classiques** mais sur l'exploitation et la valorisation de données existantes (bibliographiques, géologiques, environnementales et topographiques).

Ces informations sont ensuite intégrées dans des **systèmes d'information géographique (SIG)** permettant de croiser et superposer les différentes couches de données : nature du sol, pente, exposition, climat, occupation du sol, zones protégées, etc.

« L'idée, c'est que le rendu soit proposé via des cartes lisibles et accessibles à tous », souligne Françoise Vannier. « Les cartes permettent de voir en un coup d'œil où le potentiel est bon, moyen ou faible, et d'y intégrer les zones à préserver. »

Éviter les implantations inappropriées

« Ce projet apporte un vrai cadre méthodologique aux décisions de plantation. C'est une avancée majeure pour un développement raisonné du vignoble des Hautes-Côtes », conclut Françoise Vannier.

L'enjeu est double : **identifier les secteurs favorables à la vigne et préserver ceux à forte valeur écologique.** Certaines zones, par exemple, présentent des sols minces ou peu profonds où la culture de la vigne serait difficile, tandis que d'autres offrent un potentiel viticole fort en raison de leur exposition ou de leur structure géologique.

De même, les espaces naturels sensibles - prairies, pelouses à orchidées ou zones de nidification protégées - seront repérés et intégrés dans la cartographie afin d'éviter les implantations inappropriées.

Cette hiérarchisation du potentiel viticole des sols permettra à terme de disposer d'un véritable guide d'aide à la décision pour les vignerons, l'ODG et les collectivités dans le suivi des demandes de plantation.

« L'objectif, c'est que chacun puisse savoir où planter, mais aussi où il vaut mieux ne pas le faire. Ce n'est pas seulement pointer le bon, c'est comprendre pourquoi certaines zones doivent rester naturelles », explique-t-elle.

Une approche transversale

ADAMA travaille en interaction avec les autres partenaires techniques, notamment avec les climatologues. « Les données pédologiques et climatiques seront croisées pour affiner le diagnostic : un sol mince sur une zone chaude et sèche, par exemple, pourra s'avérer peu propice à la vigne malgré une exposition favorable. Cette approche croisée permettra de lier les données du sol, du climat et du paysage dans une vision d'ensemble cohérente. »



› AU NIVEAU CLIMATIQUE

ENTRETIEN AVEC BENJAMIN BOIS

Agroclimatologue
Chercheur à l'Université de
Bourgogne et Consultant sur le
projet Horizon Hautes-Côtes

Aux côtés de MARC OUVRIÉ

Gérant de la société VINEIS
Projets, en charge
de la partie analyse climatique et
potentiel viticole

- › Leur mission : évaluer le
potentiel des terroirs viti-
viniholes des Hautes-Côtes à
partir de l'analyse des données
climatiques et géopédologiques

*« Le projet Horizon Hautes-Côtes
offre un terrain de réflexion
transversal sur la modulation des
territoires viticoles tout en intégrant
les conséquences du changement
climatique. Il ouvre la voie à
une vision systémique de l'aire
d'appellation. »*

BENJAMIN BOIS

« Un territoire propice à la réflexion »

Les Hautes-Côtes constituent
**un territoire qui peut encore se
développer**, contrairement à la Côte
viticole où presque tout ce qui est
délimité en appellation est déjà planté.
Leur potentiel d'agrandissement
offre **la possibilité d'envisager un
développement réfléchi** et d'intégrer
au diagnostic les conséquences
du changement climatique pour
accompagner le vignoble durablement.

« Une démarche exemplaire et partagée »

Ce qui est exemplaire, c'est que les
viticulteurs et viticultrices ont bien
intégré la multitude des enjeux. **Ils
distinguent les zones réellement
pertinentes pour la vigne de celles
qui doivent rester préservées au vu
des enjeux environnementaux et
biodiversité.** L'idée n'est donc pas de
planter partout, mais au contraire de
déterminer le potentiel viticole pour
produire des vins de qualité en tenant
compte des atouts et contraintes réelles
du territoire.

« Une approche systémique d'aménagement »

Le projet Horizon Hautes-Côtes met en
avant l'importance de la connaissance
scientifique des terroirs pour guider
l'aménagement. **Sa logique ne se
réduit pas à des opportunités foncières
mais vise une planification raisonnée,
reposant sur un diagnostic global :**
climat, sols, potentiel viticole, enjeux
environnementaux... Cette vision
transversale, presque systémique,
permet d'envisager le futur du
territoire en conciliant viticulture et
environnement, ce qui est rare.
Sur la zone pilote, nous allons
commencer par un pré-zonage, en
analysant les pentes, les orientations.
Nous allons ensuite installer des
capteurs climatiques pour caractériser
précisément les conditions locales, et
collecter les données qui seront ensuite
analysées et croisées avec l'étude
des sols. Cela permettra d'affiner la
compréhension du territoire.

Gérant de **VINÉIS Projet**, Marc Ouvrié pilote, aux côtés du climatologue **Benjamin Bois**, la **partie climatique et la définition des potentialités viticoles du territoire**.

« Nous cherchons à comprendre finement le climat local, aujourd'hui et demain, pour aider à orienter intelligemment le développement du vignoble. »

Développer une approche scientifique et de terrain

VINÉIS coordonne l'installation de **capteurs climatiques** sur les communes de l'aire d'appellation afin de mesurer **température, humidité, vent et orientation**. Ces données, croisées avec **l'analyse des sol et des sous-sol** menée par ADAMA, permettront d'établir une **cartographie croisée** du terroir et de la variabilité climatique locale.

L'objectif : identifier les **secteurs à fort potentiel viticole** et ceux où les conditions sont moins favorables - aujourd'hui ou à l'horizon du changement climatique.

« Nous sommes un peu des peintres du climat : nous cherchons à saisir toutes les nuances locales, celles qui font la richesse d'un terroir. »

Fournir un outil d'aide à la décision collective

« Ces données permettront d'éclairer les **choix de plantation, les aménagements futurs et les évolutions de délimitation** de l'appellation, en distinguant les zones où la vigne pourra s'épanouir durablement de celles qu'il convient de préserver pour d'autres usages. La démarche, inédite à cette échelle en Bourgogne, repose sur **une vision territoriale globale, intégrant aussi les enjeux de biodiversité, de paysage et de gestion foncière**. »

Une méthode pionnière et reproductible

Marc Ouvrié souligne le **caractère innovant de la démarche** : « il existe encore peu d'études qui combinent, à l'échelle d'une appellation entière, **analyses de sols, de climat et d'aménagement viticole**. Après des expérimentations sur **Chambolle-Musigny** ou **Morey-Saint-Denis**, l'approche des **Hautes-Côtes** marque une **nouvelle étape** : tester une méthodologie reproductible à grande échelle pour **gérer collectivement l'avenir climatique et viticole** d'un territoire. »



« C'est un projet exemplaire : il crée des passerelles entre connaissance scientifique, stratégie collective et avenir du vignoble. »

5. Un projet collaboratif

Le projet Horizon Hautes-Côtes est porté par l'ODG des Hautes-Côtes, en collaboration avec :

- › **des partenaires financiers engagés** : le Comité Bourgogne (ex BIVB) et la Région Bourgogne Franche-Comté
- › **des partenaires techniques** : ODG des Hautes-Côtes, INAO, DDT, DREAL, Natura 2000, CAVB, Comité Bourgogne, Association des Climats du Vignoble de Bourgogne, Syndicat des Bourgognes, ADAMA, VINEIS, Benjamin Bois Conseil, Rémi Landois
- › **les partenaires locaux et territoriaux** : syndicats viticoles et communes concernées, Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, Communautés de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, Le Grand Chalon Agglomération



ILS SOUTIENNENT LE PROJET HORIZON HAUTES-CÔTES :

COMITÉ BOURGOGNE

LA PAROLE À PERRINE BILLAUD

Cheffe de projet Impacts environnementaux

POURQUOI ?

« L'envie de construire un développement cohérent et durable »

La vigne fait pleinement partie du patrimoine paysager et culturel de la Bourgogne. **Il est donc essentiel d'éviter une lecture cloisonnée.** Parler uniquement d'enjeux écologiques serait réducteur. **Horizon Hautes-Côtes a précisément vocation à croiser plusieurs dimensions :** le potentiel viticole, les conditions pédoclimatiques, la présence d'espèces et d'habitats, ou encore les zones protégées.

Il n'existe pas d'enjeu unique à mettre en avant, mais plutôt la manière dont tous ces paramètres dialoguent entre eux pour construire un développement cohérent et durable.

« Intégrer toute la diversité du territoire »

Chaque paysage, chaque sol, chaque communauté d'espèces apporte ses spécificités. L'essentiel est donc de les intégrer au diagnostic et d'expérimenter localement. Le projet Horizon Hautes-Côtes prend tout son sens dans cette logique : **tester, observer, ajuster, puis capitaliser pour nourrir une réflexion collective** autour du développement futur du vignoble dans le respect de son cadre naturel.

« Un projet d'intérêt collectif »

Horizon Hautes-Côtes a été présenté en commission technique, et les élus du Comité Bourgogne, eux-mêmes professionnels de la filière, ont validé directement son intérêt collectif. Notre accompagnement financier s'accompagne d'une attente forte : **que ce projet dépasse sa seule zone d'étude et devienne un pilote** pour l'ensemble du vignoble bourguignon.

L'idée est de mettre au point une méthodologie de travail autour des ressources communes : données pédologiques, données naturalistes, modèles climatiques... Ces informations une fois regroupées et analysées permettront ensuite de proposer des repères et des outils que chaque viticulteur pourra s'approprier et adapter à son propre contexte.

NATURA 2000

LA PAROLE À LARA CHATARD

Chargée de Mission

« Intégrer les enjeux environnementaux dans la politique de développement du vignoble »

Le projet Horizon Hautes-Côtes va fournir **un outil d'information et de concertation** entre les différents acteurs du territoire, **et un outil d'aide à la décision dans le cadre des projets d'aménagement**.

Il permettra notamment d'intégrer les enjeux environnementaux et Natura 2000 de manière concrète dans les réflexions autour des projets d'aménagement et de développement du vignoble dans les Hautes-Côtes.

Cette prise en compte apparaît aujourd'hui indispensable dans un contexte de forte dynamique de plantation, avec pour objectif d'accompagner cette dynamique sans la compromettre.

En révélant les secteurs à préserver et ceux à privilégier pour de futures plantations, la cartographie va offrir une réponse concrète aux tensions entre développement du vignoble et protection de la biodiversité. Elle ouvre la voie à un dialogue renforcé entre viticulteurs, gestionnaires et profession viticole, dans l'objectif d'une gestion plus équilibrée de l'espace.

Ce travail constitue en outre une base précieuse pour anticiper les défis liés au changement climatique et imaginer une viticulture respectueuse de son environnement et de ses paysages, inhérente aux objectifs de conservation du site Natura 2000.



La concertation, pour une vision d'avenir commune

La démarche de concertation prend place au cœur du projet, intégrant les différents partenaires techniques et acteurs locaux à chaque stade de l'étude afin de susciter le dialogue et l'adhésion de tous aux résultats des données collectées pour la construction d'un projet de territoire intégrant les grands enjeux naturels, climatiques, viticoles, urbains et humains.

TÉMOIGNAGES

« Concertation et pédagogie sont les clés de la réussite »

A Nantoux, le projet a pu susciter quelques inquiétudes parmi les viticulteurs au démarrage. La présidente du syndicat a donc tenu à **recréer du lien et à clarifier les objectifs** à travers des réunions d'échanges avec l'ODG des Hautes-Côtes, porteuse du projet, les viticulteurs et les élus.

« Une fois que le projet a été expliqué clairement, avec des cartes et des données concrètes, tout le monde a compris l'intérêt collectif. Les réticences se sont vite transformées en adhésion. La concertation doit être au cœur de la méthodologie Horizon Hautes-Côtes : **associer dès le départ tous les acteurs concernés** pour assurer une information et une implication complète de tous pour pouvoir construire un diagnostic partagé. »

Pauline Charles,
Syndicat viticole de Nantoux

« Mobilisation et concertation sont la clé de voûte du projet »

Meloisey a de son côté souhaité s'engager en tant que **commune pilote** car elle disposait déjà d'une base de travail collective : « Nous avons commencé un travail au niveau syndical pour identifier de nouvelles zones viables pour la vigne. »

Le village bénéficie d'un **syndicat local actif** et d'une bonne coordination entre les acteurs : ODG, viticulteurs, élus, partenaires techniques. Cette dynamique locale a facilité la mise en œuvre du projet et la **compréhension rapide des enjeux par les vignerons** :

« Nous avons expliqué clairement le but du projet à chaque réunion. Les viticulteurs ont tout de suite été favorables, car ils ont compris qu'il s'agissait d'une démarche constructive. Le projet repose sur une **méthode de concertation continue**. L'ODG assure la coordination générale, tandis que les **syndicats de village jouent un rôle clé de relais et d'information**. Il faut aller à la rencontre des vignerons, expliquer, rassurer, et avoir un discours commun pour mobiliser chacun au cœur du projet. La communication locale est essentielle. »

Bernard Carré,
Syndicat viticole de Meloisey

« La concertation pour une démarche de co-construction »

« Comment concilier développement viticole et maintien de la biodiversité ? En premier lieu, au travers de la concertation et de la discussion. Pour moi, il ne sert pas à grand-chose d'imposer des méthodes ou des pratiques culturelles vertueuses pour l'environnement si les vignerons ne sont pas eux même convaincus du bienfondé de ces pratiques.

La concertation permet d'échanger sur les **bénéfices concrets** et d'en montrer l'intérêt non seulement pour la nature, mais aussi pour **la qualité et la pérennité de la vigne**.

Cette démarche de co-construction repose sur le partage d'expériences, la diffusion d'outils et de supports pédagogiques, et l'implication des acteurs locaux : ODG, CAVB, interprofession... Ensemble, ils participent à la mise en place d'un **cadre commun d'aménagement durable**. Nous avons réalisé un guide de pratiques favorables à la biodiversité en viticulture qui pourra servir de support de concertation. »

Lara Chatard,
Chargée de Mission Natura 2000

6. De la cartographie à l'action



« À terme, le diagnostic cartographique servira de référentiel pour guider les futurs aménagements viticoles et accompagner le développement du vignoble dans une logique de durabilité, de précision et de transparence. »

LA PAROLE À :

MATHILDE FONTENEAU,

Chargée de mission de l'ODG des Hautes-Côtes

La future cartographie fournira un outil stratégique pour guider le développement du vignoble des Hautes-Côtes. Elle accompagnera le développement de nos appellations à travers 3 grands volets :

- › **Technique** : un outil cartographique pour piloter le développement du vignoble et préparer l'adaptation de la délimitation AOP à la prise en compte des enjeux et aux impacts du changement climatique.
- Multi-usage : information, pilotage, concertation pour l'ODG, les acteurs de la filière et les partenaires, outil d'aide à la décision pour les porteurs de projet,
- Mis à disposition à l'ODG (gratuitement,)
- Exploitable en SIG (système d'information géographique).

- › **Économique** : Orienter le développement sur les zones pertinentes pour favoriser la qualité des vins, en adéquation avec les potentialités vitivinicoles et les projections d'évolution climatique.
- › **Social** : impliquer les différents acteurs du territoire pour construire une vision partagée.

La cartographie permettra à terme :

- d'**orienter les plantations** sur les zones les plus pertinentes en tenant compte du potentiel agronomiques, des multiples enjeux et de l'adaptation au changement climatique,
- de **guider les décisions** locales de l'ODG, des partenaires techniques et des porteurs de projet,
- et d'**ouvrir un dialogue avec l'INAO** sur une demande d'évolution de la délimitation AOC.



7. Horizon Hautes-Côtes : une vision stratégique d'avenir

Horizon Hautes-Côtes se positionne comme un projet structurant du vignoble bourguignon pour les années à venir, permettant d'accompagner les transitions du territoire et de maintenir une viticulture durable, qualitative et dynamique.

Le projet, porté par l'ODG Hautes-Côtes, initie **une nouvelle manière de penser l'avenir des Hautes-Côtes** en agissant collectivement pour dessiner un vignoble résilient, respectueux et vivant au cœur de la Bourgogne.

Merci à tous les partenaires techniques et financiers, aux vignerons et porteurs du projet de participer à cet élan pour écrire ensemble le futur du vignoble.

Le mot de la fin à nos partenaires financiers qui soutiennent le projet Horizon Hautes-Côtes depuis ses débuts de par son ambition stratégique d'avenir au sein du vignoble bourguignon.

Stephanie Modde, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté à la transition écologique, au climat et à l'énergie, la biodiversité, l'économie circulaire, l'eau ; **et Christian Morel**, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté vice-président à l'agriculture, la viticulture, l'agroalimentaire :

« Le projet Horizon Hautes-Côtes est une démarche collective, pionnière et d'envergure. Elle incarne une viticulture qui prépare son avenir, préoccupée par les impacts du changement climatique. Elle allie recherche agronomique, valorisation des terroirs et préservation des milieux et paysages emblématiques.

Démarche d'expérimentation, elle a vocation à s'étendre sur toute l'aire d'appellation avant pourquoi pas de devenir une référence nationale.

La région est très fière du soutien qu'elle apporte à ce projet pertinent pour une viticulture pérenne et résiliente »

« Le projet Horizon dépasse largement les Hautes-Côtes. Il a valeur d'exemple pour toute la Bourgogne. C'est d'abord un modèle d'aménagement prenant en compte et intégrant tout autant l'environnement et la biodiversité, la qualité de vie dans nos territoires que les réalités économiques propres à notre métier. Il crée un langage commun entre viticulteurs, acteurs de la biodiversité, collectivités et partenaires et repose sur le dialogue. Mais il donne une perspective.

S'adapter au changement climatique en prenant de l'altitude est une possibilité qui nous est offerte par la géographie des Hautes-Côtes, en explorant de nouveaux terroirs ou en remettant en valeur de plus anciens. C'est une réponse. Le projet Horizon nous propose une méthodologie adaptée à notre temps, qui n'élude pas les interactions complexes auxquelles nous sommes soumis et que nous devons prendre en compte quand nous pensons l'avenir mais qui, au contraire, les intègre et les anticipe.

C'est ainsi que nous continuerons à nous adapter durablement aux conditions changeantes de notre environnement et de notre métier, comme nous l'avons fait depuis de nombreux siècles. »

Laurent Delaunay,
Président du Comité Bourgogne

HORIZON

HAUTES-CÔTES

Horizon Hautes-Côtes est un projet financé
par la Région Bourgogne Franche-Comté
et le Comité Bourgogne.



Vignoble des Hautes-Côtes de Nuits et de Beaune

- BOURGOGNE HAUTES CÔTES DE NUITS
- BOURGOGNE HAUTES CÔTES DE BEAUNE
- CÔTES DE BEAUNE / CÔTES DE NUITS



CONTACT

Organisme de Défense et de Gestion
des Hautes-Côtes
Syndicat de Défense des Hautes-Côtes
134 Route de Dijon, 21200 Beaune
syndicat.hautescotes@gmail.com
06 84 46 68 58

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

f Bourgogne Hautes-Côtes
@ bourgogne_hautescotes

Document édité par l'ODG des Hautes-Côtes

Document réalisé par Rouge Granit - 20 rue Curie - 69006 Lyon - www.rouge-granit.fr

Conception graphique : panplume.fr